

Information pour les responsables de cours sur le risque de tuberculose dans le cadre des cours de formation continue

La tuberculose est une maladie contagieuse qui est transmise aux personnes en bonne santé par des bactéries (*Mycobacterium tuberculosis*) présentes dans l'air. Les personnes atteintes d'une tuberculose contagieuse présentent le plus souvent les symptômes d'une inflammation pulmonaire (toux, expectoration, fièvre). En toussant, les malades rejettent dans l'air des gouttelettes contenant des bacilles. Ceux-ci peuvent ensuite être inhalés par une autre personne qui contracte ainsi une infection sans qu'elle s'en aperçoive et qui peut tomber malade au bout de plusieurs mois à plusieurs années.

Le risque de transmission de la tuberculose dépend de la concentration de bactéries dans l'air et de la proximité et de la durée du contact entre le malade et la personne exposée. On part du principe qu'il existe un risque de contagion dès que quelqu'un passe plusieurs heures dans une pièce fermée non aérée avec une personne atteinte de tuberculose pulmonaire contagieuse qui tousse. Les personnes atteintes qui ne toussent pas ou qui ont déjà été traitées contre la tuberculose ne représentent aucun risque pour leur entourage. Il est prouvé que l'aération des pièces (ouvrir régulièrement les fenêtres) diminue la concentration des bacilles dans l'air.

Les personnes ayant été contaminées par un tuberculeux peuvent recourir à un traitement préventif (traitement de l'infection latente) afin de réduire le risque de développer une tuberculose. La maladie tuberculeuse est en général curable lorsqu'elle est traitée correctement. Le traitement associant plusieurs antibiotiques dure 6 mois (traitement de la maladie).

Les participants / responsables de cours proviennent parfois de pays où la tuberculose est plus fréquente qu'en Suisse. Ces personnes peuvent avoir la maladie, parfois sans le savoir. Pendant ce temps, il se peut qu'elles toussent et qu'elles transmettent ainsi la maladie à d'autres personnes.

Les mesures suivantes servent à réduire le risque d'une transmission de la tuberculose :

1. Aérez les salles de cours pendant les pauses et entre les unités.
2. Recommandez aux personnes qui toussent depuis plusieurs semaines de consulter un médecin le plus rapidement possible.

Dépistage d'une infection tuberculeuse

Il existe un test sanguin qui permet de déterminer si une personne est infectée par la tuberculose et si un traitement préventif doit être recommandé. En cas de contagion, le résultat du test est positif au bout de 8 semaines. Si le test est négatif 8 semaines après le contact, on peut pratiquement écarter la contagion. En cas de résultat positif du test, il est nécessaire de procéder à un examen médical incluant une radiographie pulmonaire pour écarter une maladie tuberculeuse et commencer le traitement approprié.

Les coûts des tests de dépistage d'une infection tuberculeuse, sans preuve d'une infection tuberculeuse sont à la charge de la personne examinée, à moins que l'employeur ne commande lui-même ces tests à intervalles réguliers.

Vous trouverez la personne de contact responsable de questions de tuberculose dans votre canton sur le site :

www.tbinfo.ch > Prestations > Adresses utiles > Adresses spécialistes de la tuberculose et d'autres informations sur la tuberculose sur le site www.tbinfo.ch > Prestations > Publications.